

A2B INDUSTRIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieu-dit Le Chêne Vert
79200 POMPAIRE

NOMINATION DU GERANT

Le soussigné :

FERJOUX IMMOBILIER

Société civile,

Au capital de 1 000 €

Ayant son siège social Lieu-dit Le Chêne Vert 79200 POMPAIRE

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 995 072 592 au RCS de NIORT

Représentée par Monsieur Jérôme FERJOUX, agissant en qualité de Gérant,

Seul associé de la Société A2B INDUSTRIE en cours de constitution, a décidé à l'issue de la signature des statuts de la Société, le 12 décembre 2025, à 9 heures, à BRESSUIRE, de désigner le premier gérant.

A cet effet, il a convenu ce qui suit :

PREMIERE DECISION - NOMINATION DU GERANT

Le soussigné nomme en qualité de gérant de la Société Monsieur Jérôme, Patrice, Mickaël FERJOUX demeurant Les Ajoncs 79310 SAINT PARDOUX SOUTIERS.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Le Gérant déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction de gérer une société commerciale.

DEUXIEME DECISION - POUVOIRS DU GERANT

Le Gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts de la Société.

TROISIEME DECISION- REMUNERATION DU GERANT

En rémunération de ses fonctions, Monsieur Jérôme FERJOUX aura droit à une rémunération de MILLE EUROS (1 000 €) net versée mensuellement. Les cotisations seront prises en charge par la société.

Cette rémunération sera maintenue jusqu'à décision contraire des associés.

Le Gérant aura droit au remboursement de ses frais.

QUATRIÈME DECISION - POUVOIR À L'EFFET D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

L'associé unique, donne tous pouvoirs au Gérant de la Société à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en vue de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Fait à POMPAIRE.
Le 12 décembre 2025.

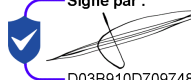
L'associé unique :

La société FERJOUX IMMOBILIER, représentée par Monsieur Jérôme FERJOUX,

 Signé par :
D03B910D709748B...

L'associé unique :

Monsieur Jérôme FERJOUX,
(Signature précédée des mentions "Lu et Approuvé" et "Bon pour acceptation de fonctions de Gérant")

 Signé par :
D03B910D709748B...